**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE**

**Séance plénière du 5 Avril 2018**

**MOTION PRESENTEE PAR LE GROUPE SOCIALISTE**

**Soutien à la candidature de Lacanau pour accueillir
les épreuves de surf aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**

Cent ans après les Jeux de 1924,  Paris et la France accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques d’été en 2024.  38 sites sur l’hexagone recevront des épreuves olympiques. Parallèlement, le Comité International Olympique a confirmé l’entrée du surf dans les disciplines olympiques et paralympiques dès 2020.

Dans ce contexte, la ville de Lacanau s'est portée candidate pour accueillir les épreuves de surf à l’occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cette commune girondine fut  la première en France à recevoir une compétition mondiale de surf, en 1979. Elle bénéficie aujourd’hui d’une notoriété dans cette discipline  et offre l’ensemble de garanties permettant d’assurer dans les meilleures conditions l’organisation d’une telle compétition.

Ce serait pour Lacanau et bien au delà, pour toute la Gironde, une réelle opportunité de valoriser notre littoral, notre Département ainsi que sa dynamique sportive  avec toutes les valeurs qu’elle véhicule. Ce serait aussi  sur le plan touristique et économique des retombées non négligeables.

Pour toutes ces raisons, les élus de l’assemblée départementale soutiennent la candidature de la ville de Lacanau pour accueillir les épreuves de surf aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.